

Proposition d'Organisation du Programme d'Actions 2005 de RésO Villes

Compte tenu de l'évolution de la politique de la ville et des perspectives à envisager, RésO Villes est amené à organiser son programme d'actions de façon à répondre aux attentes des acteurs et à les aider à envisager l'issue des contrats de ville à l'échéance 2006.

D'autre part, en 2005 se déroulera l'évaluation de RésO Villes.

Le groupe de pilotage (Etat, Conseils Régionaux, experts, et représentants de RésO Villes) a retenu Philippe LABBE du bureau d'étude GESTE pour la réaliser.

Nous proposons, pour l'année 2005, l'organisation suivante :

I - Organisation des ressources

Nous poursuivons l'ensemble du travail engagé, capitalisation des ressources, service questions / réponses, lettre mensuelle, revue de presse et mise à jour du site Internet.

Par ailleurs, depuis novembre 2004, la totalité de notre base de données est en ligne sur le site.

Nous proposons un service supplémentaire à destination des associations.

Suite au forum Place Publique qui s'est tenu en juin dernier à Nantes, nous avons lancé une consultation des associations pour connaître leur avis sur le déroulement du forum, et sur leurs attentes quant au service que pourrait leur rendre RésO Villes.

Nous allons également consulter les élus et les professionnels sur cette question.

Nous envisageons d'ores et déjà, la possibilité de réserver un espace aux associations sur le site Internet : échanges d'expériences et mise en relation entre les associations.

Nous réaliserons une synthèse générale des débats et bilans des différents acteurs.

Nous pourrions également envisager un rendez-vous « forum des associations » sous une forme plus légère que celle que nous avons organisée en juin dernier. Cette manifestation pourra être envisagée pour 2006.

II - Mise en place d'un groupe de réflexion sur les perspectives au-delà de 2006

Compte tenu des nouveaux textes de loi et des engagements contractuels des communautés d'agglomération, nous proposons de mettre en place un groupe de travail, constitué d'élus et de professionnels, pour organiser la réflexion sur les modes de contractualisation possible à l'issue des contrats de ville.

Une analyse des textes - loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine, plan de cohésion sociale, loi sur la décentralisation - sera proposée à ce groupe.

RésO Villes réalisera d'une part, un recensement des procédures contractuelles, actuelles et en projet dans les agglomérations de nos deux régions et d'autre part, une synthèse des évaluations des contrats de ville.

Programme de travail de ce groupe :

- **1^{er} Février à Rennes** : Le rôle de l'Etat, les attentes à son égard :
Son organisation et sa participation financières notamment sur la mobilisation des moyens de droit commun.
- **1^{er} mars à Angers** : Comment se territorialisent les politiques publiques ?
La question des politiques publiques en direction des populations et des territoires.
Agglomération / ville / quartier : comment s'organisent les politiques publiques en fonction de la gestion des territoires et des publics qui y vivent ?
- **1^{er} avril à Vannes** : Quelles interpellations pour les politiques de droit commun ?
Innovations, adaptation aux besoins d'un territoire et de la population, le rôle de l'observation, l'organisation avec la population.
La politique de la ville a provoqué l'innovation dans l'organisation des politiques de droit commun : Comment poursuivre et concrétiser cet acquis ?
- **3 mai à Nantes** : Quelles possibilités d'initiatives communes des collectivités locales (agglomérations, départements, régions) ?
Les formes d'organisation des collectivités locales et leur interpellation de l'Etat.
- **2 juin à Rennes** : Le rôle des associations comme opérateur des actions
Dans quelles conditions les politiques publiques soutiennent-elles les actions mises en œuvre ?
- **5 juillet à Nantes** : synthèse des travaux

Le groupe se donnera comme objectif de produire une proposition d'organisation, d'alimenter les réflexions des ateliers et de contribuer aux réflexions nationales.

III - Organisation des ateliers

Nous proposons la mise en place de 5 ateliers pour répondre aux demandes des acteurs et développer la réflexion sur les priorités de l'actualité.

- **Atelier Projets de territoires**

Il s'adresse aux représentants des Conseils Généraux.

Nous proposons de les réunir régulièrement pour définir leur rôle et les perspectives envisagées sur la notion de projet de territoire.

- **Atelier Projets Sociaux de Territoires**

Il s'adresse aux professionnels engagés dans l'expérimentation ou la réflexion sur la mise en place des PST.

Il s'agira de poursuivre les échanges amorcer lors du séminaire « PST grand Ouest » qui s'est tenu à Rennes en juin dernier.

La DIV participera aux travaux de l'atelier.

Une rencontre des deux ateliers sera prévue en fin d'année 2005.

- **Atelier Habitat et Renouvellement Urbain**

Cet atelier est conçu en collaboration avec les AROHLM de Bretagne et Pays de la Loire.

Il s'adresse aux professionnels (Etat, agglomération, Conseil Régionaux, bailleurs sociaux) engagés dans des Opérations de Renouvellement Urbain (ORU) ou des Grand Projet de Ville (GPV).

Il a vocation à mener la réflexion sur le parcours résidentiel des habitants, et traiter la question de la prise en compte de la mixité sociale, dans le cadre de ces opérations.

- **Atelier Intégration**

Il s'adresse aux professionnels (Villes, Etat, Conseils Généraux, associations, bailleurs sociaux) qui ont en charge l'intégration des personnes d'origine étrangère.

Une formation sur cette question s'est déroulée en Bretagne et une session est prévue en Pays de la Loire. Ces formations ont pour objet d'apporter une connaissance approfondie sur les différentes cultures et leurs modes de vie.

Dans la continuité de ces formations, l'atelier devra permettre de travailler sur la méthodologie pour appréhender les projets d'intégration des personnes d'origine étrangère.

L'association Villes et Développement proposera la trame du questionnement de l'atelier qui sera conçu en collaboration avec les FASILD de Bretagne et Pays de la Loire.

- **Atelier Observation**

Il s'adresse aux professionnels ayant en charge les questions d'observation dans les sites concernés par la politique de la ville dans nos deux régions.

La mise en place de l'observatoire national des ZUS est un point important de la loi d'orientation pour la rénovation urbaine. Cet observatoire doit s'appuyer sur les données locales des régions.

L'atelier se donnera pour objectif de contribuer à la réflexion sur l'organisation des observations locales, en identifiant ce qu'il est utile d'observer, l'usage qui peut en être fait et le lien avec l'observatoire national.

Cet atelier sera co-animé par l'Agence d'Urbanisme d'Angers, l'APRAS de Rennes et RésO Villes. Le COMPAS interviendra également en fonction des besoins exprimés par les participants.

Ces ateliers s'adressent aux professionnels.

Cependant à mis parcours de la réflexion, chaque atelier proposera d'inviter les élus concernés par le thème traité, afin d'enrichir la production par le point de vue politique.

Il s'agit d'aboutir en fin d'année 2005 à une production générale qui intégrera les propositions pour les perspectives d'organisation de la politique de la ville au-delà de 2006.

IV - Soutien aux réseaux

RésO Villes poursuivra le travail engagé pour favoriser le soutien aux réseaux :

- Réseau des chefs de projet
- Réseau des chargés de mission prévention et sécurité
- Réseau des délégués de l'Etat

Nous proposons, pour l'année 2005, **la création d'un réseau des agents de développement** pour faciliter les échanges de méthodes de travail entre les deux régions et contribuer à la réflexion sur la mise en œuvre de la politique de la ville.

RésO Villes poursuivra également sa participation :

- aux plates-formes régionales de formation
- au soutien apporté au SGAR Pays de la Loire et à la DRE Bretagne sur le suivi des évaluations régionales et locales.